

L'ASSURANCE VIE, UNE ÉPARGNE OUVERTE À TOUS, SOUPLE ET ÉVOLUTIVE

L'assurance vie permet de répondre tout au long de la vie à des besoins variés mais complémentaires, essentiels et évolutifs : se sécuriser face aux risques de la vie, financer ses projets, préparer sa retraite, constituer puis transmettre son patrimoine...

L'assurance vie, c'est un produit :

► **Qui permet d'épargner :**

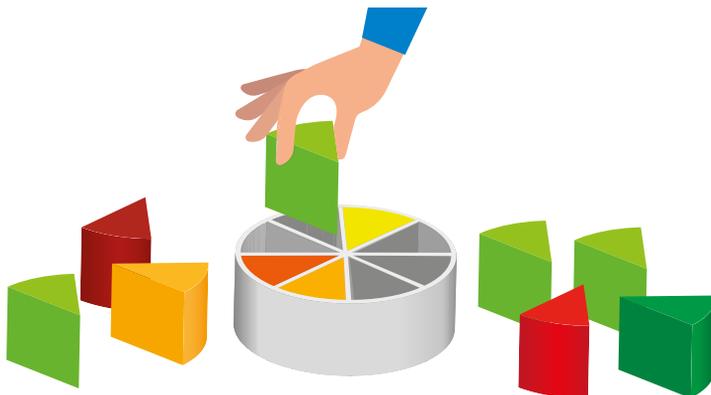
vos argent est placé pour **fructifier dans la durée**. Le capital que vous constituez peut vous servir tout au long de votre vie à financer vos besoins et vos projets.

► **Dont la spécificité est de vous permettre de choisir librement le ou les proches**

– voire même une association caritative – qui seront **destinataires de votre épargne** en cas de décès, dans des conditions fiscales avantageuses.

► **Qui propose des garanties d'assurance vous permettant de sécuriser**

tout ou partie de la valeur de votre épargne.



Quand vous ouvrez un contrat d'assurance vie, votre assureur ou votre banquier vous proposera plusieurs compartiments dans lesquels répartir votre épargne. **On appelle ces compartiments des supports financiers**. Chaque support présente des caractéristiques différentes en termes de garantie du capital et de rendement.